

JOURNÉE D'ÉTUDE EN VUE DE PRÉSENTER L'ÉTUDE DU CESE SUR LA CLASSE MOYENNE AU MAROC

Posted on mai 20, 2021



JOURNÉE D'ÉTUDE EN VUE DE PRÉSENTER L'ÉTUDE DU CESE SUR LA CLASSE MOYENNE AU MAROC

[Consulter le rapport](#)

Le Conseil économique social et environnemental et la chambre des conseillers ont organisé, le 19 mai 2021, une journée d'étude en vue de présenter l'étude du Conseil sur la Classe moyenne au Maroc.

Cette étude, réalisée suite à une saisine du Président de la Chambre des Conseillers, s'inscrit dans le prolongement de la dynamique institutionnelle initiée par les deux parties avec l'organisation de la cinquième édition du forum parlementaire international sur la justice sociale sous le thème : «Élargissement de la classe moyenne, locomotive du développement durable et de la stabilité sociale».

Monsieur Ahmed Réda Chami souligne le rôle de la classe moyenne dans la réduction des inégalités

Dans son allocution d'ouverture, Monsieur Ahmed Réda Chami, Président du CESE, a mis en exergue le rôle essentiel de la classe moyenne au sein de la société. Grâce à sa capacité d'épargne, l'existence d'une classe moyenne représente un puissant levier de financement de l'investissement. Elle constitue en outre un facteur de stabilité politique car elle est généralement le reflet d'une plus grande cohésion sociale, d'inégalités moins marquées et d'un ascenseur social en marche.

Il a, à ce titre, souligné que notre pays, qui s'apprête à adopter un nouveau modèle de développement répondant aux attentes et aspirations des Marocains., peut s'appuyer sur la classe moyenne pour réussir la transition vers un nouveau palier de développement.

Pour sa part, Monsieur Hakim Benchamach, Président de la Chambre des Conseillers, a indiqué que le sujet de la classe moyenne constitue un enjeu de société aux multiples problématiques et dimensions. Et d'ajouter que la prise de conscience du rôle de la classe moyenne devrait être traduite par une véritable politique publique qui la place au cœur du nouveau modèle de développement.

Par ailleurs, Lahcen Oulhaj, Membre du CESE et Président de la commission ad'hoc chargée de l'élaboration de l'étude, a présenté les conclusions de cette étude.

Il a, dans ce sens, détaillé les contraintes qui rendent difficile la détermination de la classe moyenne. Celles-ci ont trait notamment à : l'approche purement statistique présidant à la définition de la classe moyenne, basée sur le revenu ou le niveau de consommation ; la faiblesse du dispositif de suivi des salaires dans le secteur privé ; l'étendue du secteur informel et le manque de statistiques le concernant ; et enfin, l'absence d'un dispositif statistique sur les revenus non-salariaux.

Conclusions et propositions de l'étude du CESE sur la classe moyenne

Adopté à la majorité lors de la 119e session ordinaire du CESE, le rapport du CESE, intitulé « Renforcer et élargir la classe moyenne au Maroc: Enjeux et voies pour une classe moyenne qualifiée, épanouie et entreprenante », vise à apporter des éléments de réponses à deux questions

formulées dans la saisine de la Chambre des Conseillers ; à savoir: la notion ou le concept de classe moyenne et les voies et moyens de la préserver et de l'élargir.

Pour le Conseil, la caractérisation d'une classe moyenne devrait dépasser l'exercice purement statistique pour comprendre un travail de repérage de segments sociaux qui, au regard de leur niveau et mode de vie, leur formation et leurs aspirations, sont les mieux disposés à jouer le rôle de pilier de la stabilité socio-politique et de moteur du développement économique, social et culturel de notre pays.

Partant de là, et tenant compte des spécificités économiques et sociales de notre pays, huit voies majeures ont été identifiées par l'étude afin d'élargir la classe moyenne au Maroc, mais également la consolider pour faire face aux éventuels chocs exogènes qui pourraient entraîner un déclassement social. Il s'agit de : (i) politiques budgétaires et fiscales pleinement redistributives ; (ii) l'éradication de la pauvreté et l'assistance aux populations les plus modestes et vulnérables ; (iii) l'autonomisation économique pour réduire la pauvreté chez les femmes dans les zones urbaines et rurales, ainsi qu'un accès plus grand des femmes au marché du travail ; (iv) l'amélioration de la qualité des services sociaux ; (v) le renforcement des compétences du capital humain ; (vi) l'organisation et le développement des corps des métiers de la fonction publique ; (vii) l'émergence d'une classe moyenne rurale ; (viii) le développement d'une infrastructure digitale inclusive.

Dans ce sens, le Conseil Economique Social et Environnemental propose plusieurs recommandations en vue de mieux cerner la classe moyenne en traçant les contours d'une définition alternative ainsi que de la préserver, la renforcer et l'élargir pour lui permettre de jouer pleinement son rôle, dans le développement de notre pays. Il s'agit, entre autres, de :

1. Enrichir et moderniser le dispositif statistique national : (i) améliorer le suivi des salaires dans le secteur privé et celui des revenus non-salariaux au Maroc ; (ii) développer des indicateurs sur le pouvoir d'achat, les conditions de vie et le patrimoine des différentes couches sociales, dans différentes régions du Maroc et dans différents milieux de résidence.
2. Renforcer le pouvoir d'achat de la classe moyenne par l'introduction d'une fiscalité des ménages, plus favorable, prenant en compte les personnes à charges et consolidée par des allocations familiales plus en phase avec la réalité socio-économique des familles, dont celle liée au financement de l'éducation des enfants.
3. Mettre les femmes au centre des efforts de lutte contre la pauvreté et rompre avec les politiques et programmes souvent basés sur les notions de ménage et de l'homme chef de famille.
4. Asseoir la régulation du système de soins, sur l'établissement d'une carte sanitaire globale fiable (nationale et régionale), intégrant les secteurs public et privé. Le rôle de l'État est, à cet égard, primordial en vue de garantir une cohérence d'ensemble à ce système et d'assurer un suivi rigoureux pour une offre de soins territorialement homogène (qualité et proximité).
5. Renforcer la formation qualifiante tout au long de la vie et mettre en place la reconnaissance des acquis de l'expérience et les passerelles correspondantes dans les systèmes éducatifs nationaux.
6. Promouvoir et diversifier les activités économiques en milieu rural, hors agriculture. L'objectif est de favoriser l'émergence d'une véritable classe moyenne au sein des 50% de la population rurale dont les activités ne sont pas liées à l'agriculture.
7. Renforcer la formation qualifiante tout au long de la vie et mettre en place la reconnaissance des acquis de

l'expérience et les passerelles correspondantes dans les systèmes éducatifs nationaux.

- 8.** Considérer les nouvelles technologies comme une connaissance essentielle, les implémenter dans les curricula scolaire et universitaire et développer des filières digitalisées en combinant les parcours classiques avec les connaissances digitales dans les différentes disciplines : droit, économie, sciences humaines et sociales, ingénierie, marketing, comptabilité, etc.

[Consulter l'avis](#)